

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 26/04/2021

### **AMENAGEMENTS CYCLABLES : L'ÉTAT ACCOMPAGNE 3 PROJETS TERRIFORTAINS A HAUTEUR DE PRES DE 2M€**

Pour la 3<sup>e</sup> édition de l'appel à projet du « Fonds mobilités actives » consacré au cofinancement par l'État d'infrastructures cyclables, le département du Territoire de Belfort enregistre 3 lauréats parmi 194 projets sélectionnés au niveau national :

- la liaison cyclable Thiancourt – Courtelevant - projet porté par le Conseil Départemental ;
- la voie verte le long de la RD23 permettant d'établir une liaison le centre bourg et Valdoie – projet porté par la commune d'Éloie ;
- la liaison entre le centre-ville de Giromagny et la voie verte départementale – projet porté par la commune de Giromagny.

Ces projets bénéficieront, par ailleurs, d'un financement complémentaire au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental **portant ainsi l'engagement de l'État à près de 2M€ en faveur du développement des infrastructures cyclables du Territoire de Belfort.**

Un effort qui s'inscrit dans le cadre du plan « Vélo et mobilités actives » et qui traduit l'ambition du gouvernement de faire du vélo un mode de transport privilégié par les Français avec pour objectif celui de tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024.

Pour y parvenir, le plan « Vélo et mobilités actives » s'articule autour de quatre grandes orientations :

- la sécurisation des déplacements à vélo,
- la lutte contre le vol,
- la mise en place d'un cadre incitatif notamment fiscal,
- la promotion d'une véritable culture du vélo.

A l'heure où les mobilités ainsi que notre rapport à l'environnement sont repensés, en particulier dans la crise sanitaire que nous traversons, **200 millions d'euros d'euros supplémentaires sont injectés en faveur du vélo dans le cadre du plan France Relance.**

Un nouvel appel à projets de ce Fonds Mobilités Actives est en préparation. Comme pour les éditions précédentes, les services de l'État (DREAL, DDT) se tiendront à la disposition des collectivités candidates pour les aider dans leur démarche.

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Direction du cabinet